



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022

| | |
|---|---|
| <p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 27 REPRESENTES : 02</p> <p>DATE DE LA CONVOCAATION : Le 6 décembre 2022</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 19 décembre 2022</p> | <p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Pauline BRESSE, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET.</p> <p>Étaient représentées : Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Madame Catherine CLAVEL, Mme Audine FRECKMANN ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</p> |
|---|---|

Délibération n°37

Rapporteur : Mme Caroline BRULEY

Objet : Requalification et mise en accessibilité de l'ancienne Trésorerie – Demandes de subventions

La Commune souhaite procéder à des travaux de requalification et de mise en accessibilité de l'ancienne trésorerie au Chef-Lieu afin d'y installer le centre socioculturel Eclat de Vie.

Aujourd'hui, il convient de réaliser un réaménagement global du bâtiment comprenant en particulier, sa mise aux normes et sa mise en accessibilité afin de garantir le bon fonctionnement de l'établissement et son adaptation aux nouvelles attentes et besoins de ses usagers. Ce bâtiment sera intégré au pôle de services présent au Chef-Lieu.

Les travaux sont estimés à 450 000 € et devraient débuter au printemps 2023 pour une durée de six mois.

Il convient de solliciter auprès de l'Etat (au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL 2023), du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles pour les travaux de rénovation et de requalification de l'ancienne trésorerie au Chef-Lieu. Il convient également de solliciter le soutien nécessaire de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie en vue de l'aménagement de ces nouveaux locaux.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le projet de requalification et de mise en accessibilité de l'ancienne trésorerie au Chef-Lieu tel que présenté ci-avant ;**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter, auprès de l'Etat (et notamment au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL 2023), du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20221212-20221212_DE37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Publication : 19/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

